

TGIRT-EIBJ Matagami

UA 86-52, 86-64 et 86-65

Procès-verbal de la

NEUVIÈME RENCONTRE

Tenue le 14 novembre 2017, à la salle de conférence du GREIBJ à Matagami



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 22 FEVRIER 2018

TGIRT-EIBJ MATAGAMI

NEUVIÈME RENCONTRE

DATE : Le 14 novembre 2017
HEURE : 10 h 6
LIEU : Salle de conférence
 du GREIBJ, à Matagami

**OBSERVATEURS
 INVITÉS**

ANIMATRICE

PRÉSENCES

BERNARD, Yan
 BÉCHARD, Amélie
 GUAY, Félix (Tél.)
 PICHETTE, Mathieu
 SIMARD, Anabelle
 FILION, Martin
 FORTIN, Isabelle
 DALLAIRE, Nathalie (Tél.)
 LEVASSEUR, Dave
 TAYLOR, Patrick
 ARÈS, Michel
 MORASSE, Johanne

ORGANISME

Matériaux Blanchet
 EACOM
 Norbord
 Glencore Mine Matagami
 Scierie Landrienne
 PFNL
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 EACOM
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Scierie Landrienne
 Foresterie Waswanipi
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 14 novembre à 10 h 6.	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M ^{me} Amélie Béchar, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 6, le 14 novembre 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 14 novembre 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Il est à noter que la consultation publique du PAFIT aura lieu à 12 h.	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M. Yan Bernard, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 31 août 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal du 31 août 2017. Ajouter Matériau Blanchette au nom Mylène Forget.	Sur proposition M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M. Yan Bernard, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 31 août 2017	Un suivi des VOIC de la TGIRT-EIBJ Matagami est passé en revue par les membres. L'objectif 2.102 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification » est traité en comité de travail au MFFP. Pour la valeur « Gestion du réseau routier » et l'objectif « Optimisation du réseau routier forestier », une rencontre téléphonique des comités techniques chemin des 9 TGIRT-EIBJ a eu lieu tel que prévu le 15	Le dossier de paludification chemine bien et une équipe du MFFP à Québec s'est jointe au comité coordonné par M ^{me} Sonia Légaré. Une présentation sera faite à une prochaine rencontre sur les essais présentement en cours dans l'UA 85-51 sur la paludification. M. Francis Perreault a fait parvenir les fichiers de forme des chemins à prioriser. Le GREIBJ présentera à une prochaine rencontre la carte des

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>septembre 2017. Quatre thèmes ont été abordés, soit : la construction, la fermeture, l'entretien des chemins et le contrôle des castors. En ce qui a trait à la construction de chemin, cet aspect est pris en charge par le MFFP via les PAFIO. Bien qu'une procédure de fermeture de chemin soit en vigueur, il fut convenu que les futures demandes de fermetures de chemins devraient être adressées avant même qu'ils ne soient construits (ex. lors des consultations PAFIO) et principalement pour les chemins d'hiver. Concernant l'entretien des chemins, celui-ci est pris en charge par les industriels lorsqu'ils ont des travaux en cours. Toutefois, les membres ont convenu de faire parvenir les fichiers de formes du tracé des chemins forestiers qu'il serait important de maintenir en bon état même en absence de travaux d'industriels. Cette carte des chemins multiressources prioritaires sera présentée à la TGIRT-EIBJ Matagami de façon à convenir des endroits prioritaires advenant certains programmes d'investissements pour la réfection de ces chemins. Il fut également fortement suggéré de convenir d'une stratégie à long terme pour le contrôle de la population de castor et de ses ouvrages causant des dommages aux chemins avant même d'investir dans la réfection de ces chemins.</p> <p>En l'absence de M. Nicolas Lemieux, M^{me} Morasse explique qu'en ce qui a trait à la valeur « Population d'originaux » et l'objectif « Maintenir ou augmenter la population d'originaux », le Groupe de Travail conjoint (GTC) et la TGIRT-EIBJ terres de Catégorie II, en collaboration avec M^{me} Sophie Dallaire du MFFP, effectuent un exercice de planification qui servira entre autres à fournir les précisions nécessaires (lignes directrices pour l'aménagement faunique) aux étapes subséquentes d'analyse des VO-fauniques avec la TGIRT-EIBJ Waswanipi. Les VO approuvés par la table seront ensuite soumis au Conseil Cri Québec sur la Foresterie (CCQF) et par la suite inclus dans le PAFIT.</p> <p>De façon similaire, la valeur « Conservation de l'habitat du poisson » et l'objectif « Protection des frayères » font présentement l'objet d'un processus d'analyse des plans et de validation des frayères entre le MFFP, la DGFa et le GTC Waswanipi.</p> <p>Concernant les préoccupations économiques : « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts », « Maintien de la possibilité forestière » et « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques D'EIBJ », sont prises en compte tout au long du</p>	<p>chemins à prioriser de la TGIRT-EIBJ Matagami pour leurs entretiens lorsque des programmes d'investissements pour ce genre de travaux seront en vigueur. Les membres de la table pourront alors s'entendre pour établir les niveaux de priorité à ces chemins. M. Martin Filion demande s'il existe des programmes pour financer des cages protectrices de ponceaux. M^{me} Isabelle Fortin fera un suivi sur cette question.</p> <p>La TGIRT-EIBJ Terres de catégorie II tiendra sa prochaine rencontre à la mi-novembre 2017. Lors de cette rencontre, il sera question de développement d'une stratégie faunique (poisson, orignal, petits gibiers) avec M^{me} Sophie Dallaire et ces travaux débiteront avec les terres de catégorie II.</p> <p>Les travaux de validation des frayères entre le MFFP, la DGFa et le GTC Waswanipi seront terminés avant mars 2018.</p> <p>En continu</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>processus de production des PAFIT.</p> <p>Pour la valeur « Population de caribou forestier » et l'objectif « conservation du caribou », le MFFP observe présentement le respect des stratégies d'aménagement de l'habitat en place (approche de précaution 2013 et son plan et son addenda pour la harde Detour). La mise en œuvre du plan d'action gouvernemental est amorcée et des analyses techniques sont en cours.</p> <p>La valeur « Population de martres et de petits gibiers » et l'objectif « Conservation des populations de martres et de petits gibiers » seront traités de façon similaire aux VO « Original » et « Poisson ».</p> <p>La valeur « Maintien de la qualité de l'eau » et l'objectif « Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » nécessitent un travail de cartographie. Bien que le RNI prend en compte ce sujet, ce sujet sera traité aux prochaines rencontres du GTC.</p> <p>Tout comme les valeurs économiques, les préoccupations « Mise en valeur du peuplier » et « Maintien des approvisionnements en tremble » ainsi que les objectifs « Accès au plein potentiel de toutes les UA de la TGIRT-EIBJ Matagami », « Récupération des volumes en sénescence », « Maximiser les volumes de tremble récoltables en été » et « PAFI-O ajusté aux besoins des usines » ne seront pas transposés en VO, mais simplement partager avec les membres.</p> <p>M^{me} Anabelle Simard propose d'utiliser un tableau de suivi des VO simplifié composé de 5 colonnes, soit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Valeur 2- Objectif 3- Travail en cours (TGIRT/MFFP) 4- Échéancier 5- Traitement par MFFP (à cocher) <ul style="list-style-type: none"> • Retenu VO • Retenu dans nos pratiques • Déjà pris en compte • Non retenu • En analyse 	<p>La TGIRT-EIBJ Matagami sera informée sur le plan de conservation du caribou lorsqu'il sera produit. (à suivre)</p> <p>Le GTC présentera à une prochaine rencontre le résultat du travail d'identification des zones où la planification des aménagements forestiers sera faite en fonction de « Maintenir ou augmenter la population de martres et de petits gibiers ».</p> <p>Le GTC présentera à une prochaine rencontre le résultat du travail d'identification des zones où la planification des aménagements forestiers sera faite en fonction de « Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières ».</p> <p>En continu</p> <p>Le suivi des VO est pris en compte dans le suivi de la rencontre en faisant une mise à jour sur l'état du traitement par le MFFP.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>Les membres avaient demandé au MFFP de leur faire parvenir le document ayant servi de guide pour choisir l'UA 86-65 pour l'intensification des coupes. La préoccupation soulevée fut que cette zone (50 km de rayon autour de Matagami) était ciblée par le projet de forêt de proximité présenté dans le cadre du PRDIRTBJ en 2013 et qu'on y retrouve un fort potentiel de PFNL. Le MFFP propose de faire la simulation que l'UA 86-65 soit toute jaune.</p>	<p>Le GREIBJ fera parvenir un DOODLE pour convenir d'une rencontre pour le comité technique « Forêt à 50 km de Matagami » afin de discuter de la préoccupation « Avoir une stratégie d'aménagement pour les forêts à l'intérieur de 50 km de Matagami ». M^{me} Amélie Béchard, MM. Martin Filion, Jean-François Tremblay, Dave Levasseur et Réal Dubé.</p>
<p>5. Correspondance du GREIBJ</p>	<p>Suite aux communications par courriel de M^{me} Nathalie Dallaire, Mme Morasse confirme que la communication du CIFQ concernant l'Analyse de risque a été transmise à tous les membres des TGIRT-EIBJ. Aucun membre présent à la rencontre n'a cependant retransmis le formulaire avec des commentaires. En ce qui a trait au Projet de loi 132 concernant les milieux humides et hydriques, M^{me} Isabelle Fortin s'informerait auprès de M^{me} Sophie Dallaire au sujet des Plans régionaux des milieux humides et hydriques et en fera part aux membres à la prochaine rencontre.</p>	
<p>6. Présentation FSC EACOM</p>	<p>M^{me} Nathalie Dallaire fait une présentation sur la certification FSC tel qu'appliqué chez EACOM. M^{me} Nathalie Dallaire propose de revenir à une prochaine rencontre pour faire état de l'atteinte des objectifs du principe 1 (respect des lois), 2 (Respect des travailleurs) et 3 (Respect des droits autochtones).</p>	
<p>7. Présentation du MFFP « PAFIO 2018-2023 »</p>	<p>M. Dave Levasseur présente le PAFIO 2018-2023. Il précise qu'il y a une augmentation de 78 000 m³ dans l'UA 86-52 en raison de la présence de preneurs de trembles. Pour l'UA 86-64, il y a une diminution de 3000 m³, car il n'y a pas de coupe partielle dans les bandes riveraines et une diminution de 3000 m³ dans l'UA 86-65. La stratégie sylvicole comprend une augmentation du scarifiage et du reboisement.</p> <p>Deux demandes sont formulées : « Retarder de 5 ans les coupes dans un périmètre de 50 km de Matagami pour conserver du bois mature pour financer la future forêt de proximité » et « Harmonisation des intervenants forestiers lors des coupes à proximité des parcs à résidus miniers.</p> <p>Les membres ont jusqu'au 24 novembre 2017 pour apporter des commentaires sur le PAFIO 2018-2023 des</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	UA 86-52, 86-64 et 86-65.	
8. Présentation du nouveau Guide TGIRT	M ^{me} Isabelle Fortin invite les membres de la table à aller consulter sur le site FTP le nouveau guide.	
9. Présentation du MFFP suivi des « Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 »	M ^{me} Isabelle Fortin présente les cartes et tableaux statistiques appliqués aux UA de la TGIRT-EIBJ Matagami produite par M ^{me} Sophie Dallaire à la demande de la table. Ce document est disponible sur le site FTP.	
10. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Matagami	Aucune nouvelle préoccupation autre que celles exprimées lors de la rencontre.	
11. Divers	En absence d'un représentant de la ville de Matagami à la rencontre, les membres s'entendent pour mandater l'animatrice de la TGIRT-EIBJ Matagami de faire parvenir un courriel au maire de Matagami, M. René Dubé, l'informant de la préoccupation concernant le regroupement des UA entre Waswanipi et Matagami.	Sur proposition de M. Martin Fillion, dûment appuyé par M. Mathieu Pichette, il est unanimement convenu de mandater l'animatrice de la rencontre, d'informer par courriel le maire de Matagami, M. René Dubé, de la préoccupation concernant l'actuel regroupement des UA de la TGIRT-EIBJ Matagami (86-52, 86-64 et 86-65) auquel il serait possible d'ajouter l'UA 86-66 présentement à la TGIRT-EIBJ Waswanipi.
12. Levée de la rencontre	Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Matagami qui aura lieu le 22 février 2018. La rencontre se termine à 14 h 12 le 14 novembre 2017.	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyé par M. Mathieu Pichette, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 14 h 12 le 14 novembre 2017.